

AECK/
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N°2017- 547 du 22 novembre 2017
portant abrogation du décret n° 2009-226 du 05 juin
2009 portant création, attributions, organisation et
fonctionnement de la Commission Nationale de
Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation
par les Pairs (MAEP).

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2008-378 du 24 juin 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), tel que modifié par le décret n° 2009-226 du 05 juin 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 novembre 2017,

D E C R E T E :

Article premier

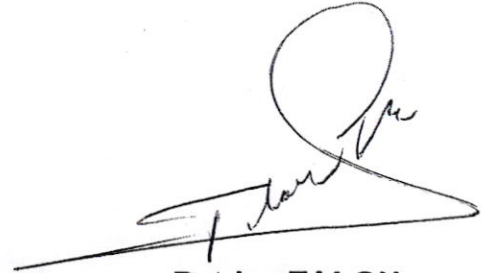
Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret n° 2009-226 du 05 juin 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

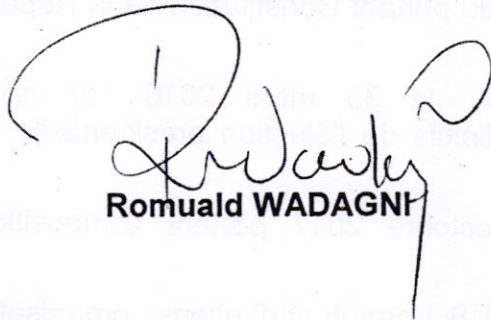
Fait à Cotonou, le 22 novembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



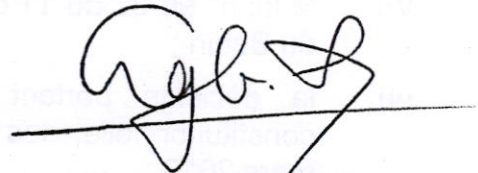
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - HCJ 2 - CES 2 - HAAC 2 - MEF 2 - MAEC 2 - AUTRES MINISTÈRES 20 - SGG 4 - JORB 1.